LIMOGES METROPOLE

ARRETE

du 16 décembre 2024

Portant délégation de signature à **M. Cyril BRUNIE**, Directeur au sein du Pôle proximité et environnement et à **M. Jean-Luc MAZEAU**, Directeur général adjoint des services, Responsable du Pôle proximité et environnement à Limoges Métropole.

N° 25895

Le Président de Limoges Métropole,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-9 et L 5211-10,

Vu la délibération n°4.3 du 27 juin 2024 portant délégation d'attributions du conseil communautaire au Président,

CONSIDERANT que le Président peut donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature aux directeurs généraux adjoints des services et aux responsables de service et que cette délégation peut être étendue aux attributions confiées par l'organe délibérant au Président,

CONSIDERANT que M. Cyril BRUNIE assure les fonctions de Directeur de la transition énergétique et du climat au sein du Pôle proximité et environnement,

CONSIDERANT que M. Jean-Luc MAZEAU assure les fonctions de Directeur général adjoint des services, Responsable du Pôle proximité et environnement,

ARRETE

ARTICLE 1er : Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L 5211-9 du Code général des collectivités territoriales, à M. Cyril BRUNIE, Directeur de la transition énergétique et du climat au sein du Pôle proximité et environnement, pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la réception ou l'admission des marchés publics de la Direction de la transition énergétique et du climat,
- Tout bon de commande, y compris sous le logiciel KIMOCE, toutes conditions générales d'achat et tout ordre de service de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre inférieurs à 25 000 € HT de la Direction de la transition énergétique et du climat,
- Décomptes mensuels et décompte final dans le cadre des marchés publics de la Direction de la transition énergétique et du climat,
- Attestations de service fait, les attestations de bonne exécution des prestations (certificat de capacité, attestation de travaux) d'un prestataire relevant de la direction de la transition énergétique et du climat,
- Tout nouvel abonnement de contrat d'électricité, toute demande de raccordement d'un nouveau site, ou demande de travaux sur les réseaux électriques,
- Toute demande de branchement provisoire d'un site (gaz et électricité),
- Toute demande de détachement d'un site (gaz et électricité),
- Toute demande de modification de puissance d'un site (gaz et électricité),
- Tout document lié à la demande de remboursement partiel de la TICPE (Taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité),
- Tout document lié à la demande de remboursement partiel de la TICPE (Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques),
- Tout document lié à la demande de Certificats d'économies d'énergie ou au dépôt sur la plateforme EMMY,
- Demande de dérogation à l'obligation de raccordement au réseau de chaleur,
- Toute demande liée à un nouvel abonnement ou une résiliation d'un contrat d'eau,
- Etats récapitulatifs des dépenses dans le cadre de demandes de versement de subventions de la Direction de la transition énergétique et du climat.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à M. Cyril BRUNIE, Directeur au sein du Pôle proximité et environnement et à M. Jean-Luc MAZEAU, Directeur général adjoint des services

1 DOCUMENT - *Publié le 17 Décembre 2024*

25895.pdf
(.pdf, 158,2 Ko)

TÉLÉCHARGER